

68

AMBASSADE DU TOGO

Mission Permanente auprès  
de l'Office des Nations Unies,  
de l'Organisation Mondiale du  
commerce et des autres  
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

## Conseil des droits de l'homme

**25ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique  
Universel (EPU)**

**02 au 13 mai 2016**

**Examen du rapport de la Thaïlande**

*KOINZI Awoki premier Secrétaire*

**Déclaration de Monsieur ~~BEDABA~~ Balom'ma, Chargé d'Affaires a.i.**

*de* **de la Mission permanente du Togo**

*Genève, le 11 mai 2016*

*(09h00'-12h30')*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la Thaïlande et la félicite pour le complément d'informations qu'elle vient de fournir au groupe de travail.

Ma délégation note que la Thaïlande s'est fixée pour priorité la lutte contre les inégalités sociales et économiques, le respect de l'Etat de droit et la protection des droits de l'homme.

Sur ce dernier point le Togo se réjouit de l'adoption du troisième plan national des droits de l'homme qui traduit sa volonté de bâtir une société respectueuse des droits, des libertés et de l'égalité.

La Thaïlande a par ailleurs ratifié la Convention contre la criminalité transnationale et a lancé la procédure de ratification de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.

Le Togo formule les recommandations ci-après :

- 1 - Accélérer la procédure de ratification de la Convention contre les disparitions forcées, tel qu'accepté lors du premier cycle de l'EPU,
- 2 - accepter les demandes de visite formulées par les différents titulaires de mandats ;
- 3 - prendre des mesures visant à abolir la peine de mort.

Pour terminer ma délégation souhaite plein succès à la Thaïlande dans la mise en œuvre des recommandations issues de ce second cycle de l'EPU.

**Je vous remercie.**